

## Caractéristiques générales

**1 300 000 km<sup>2</sup>**

*Correspond à la totalité de la superficie de la Zone Economique Exclusive de la Nouvelle-Calédonie*



**Pays :** France

**Nom de l'AMP dans la langue nationale :** Parc Naturel de la Mer de Corail

**Type de désignation :** National

**Désignation :** Parc Naturel

**Catégorie UICN :**

**Statut :** Active

**Lancement du projet de création :** 2012

**Déclaration officielle :** Avril 2014

## Objectifs prioritaires



Évaluer, rapporter, informer et communiquer sur la mise en œuvre du plan de gestion, son efficacité et ses résultats (Obj. 11)



Mieux caractériser et reconnaître le patrimoine culturel matériel et immatériel (Obj. 3), Préserver et valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel (Obj. 4),



Garantir et accompagner le développement d'un tourisme responsable (Obj. 5)



Impliquer les populations (Obj. 10)



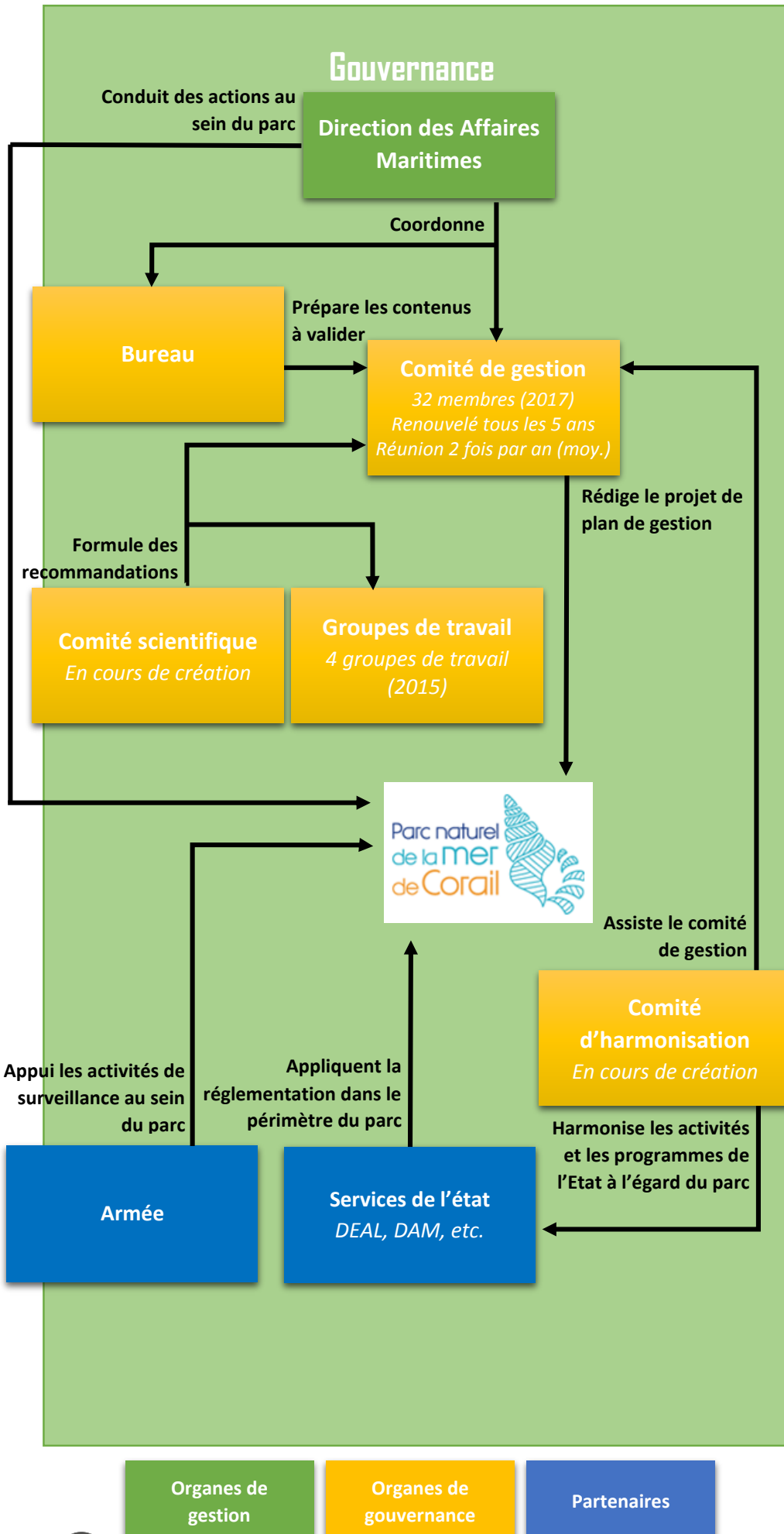
Garantir et accompagner des pêcheries locales et respectueuses de la ressource et des habitats (Obj. 6), Diminuer les pressions induites par les transports maritimes pour en limiter les impacts (Obj. 7), Se préparer aux usages futurs (Obj. 8)



Protéger les écosystèmes et leur connectivité (Obj. 1), Protéger les espèces patrimoniales, rares et migratrices (Obj. 2)



Assurer le bon fonctionnement des instances du parc (Obj. 9), Renforcer, optimiser et mutualiser les moyens (Obj. 12), Travailler en cohérence avec les gestionnaires locaux (Obj. 13), Développer les coopérations régionales au profit de la région mer de Corail (Obj. 14), Prendre une pleine part dans les relations internationales (Obj. 15)



2017

**Consultation du public** sur les objectifs du plan de gestion

2015

**Présentation du plan de gestion au gouvernement** pour approbation

**Mise en place du comité de gestion**

Lancement des travaux d'**élaboration du plan de gestion**

2014

**Le parc est officiellement créé** par arrêté

A l'occasion de la réunion du Forum des îles du Pacifique aux îles Cook, M. Harold Martin, président du gouvernement, **annonce l'intention de la Nouvelle-Calédonie de se doter d'un PN couvrant toute sa ZEE**

2012

**Mise en place du comité de pilotage** pour la gestion intégrée de la ZEE de Nouvelle-Calédonie

**Ratification du programme de travail du « Pacific Oceanscape »** consistant à développer et mettre en œuvre la gestion durable et intégrée de l'espace marin à l'échelle de l'océan Pacifique

2010

Signature d'un **accord avec l'Australie** pour coordonner leurs efforts de gestion concernant la mer de Corail

Signature d'une **convention de collaboration avec l'Agence des Aires Marines Protégées** qui permet la rédaction de l'ASR de l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie

2008

**Inscription des atolls d'Entrecasteaux au patrimoine mondial de l'humanité**

Historique

## Moyens humains, matériels et financiers

### Plan de gestion

<b>Plan de gestion :</b>	Plan de gestion 2017-2021 en cours de préparation
<b>Année de mise en œuvre du premier plan de gestion :</b>	2017
<b>Année à laquelle le plan de gestion a été révisé pour la première fois :</b>	N/A
<b>Evaluation du plan de gestion :</b>	Aucune
<b>Détails supplémentaires :</b>	
<p>La structure complète du plan de gestion (PG) (chapitres, objectifs et sous-objectifs) a été validée en décembre 2016. L'avis du public sur les objectifs du PG a été recueilli du 2 février au 28 février 2017 via l'organisation de quinze rencontres publiques et la publication sur internet d'un questionnaire de consultation<sup>1</sup>.</p> <p>Le PG amendé sera présenté au gouvernement pour approbation en avril 2017 et entrera en vigueur après la sortie d'un texte réglementaire. La validation du PG sera suivie de la préparation d'un plan d'action.</p>	

### Personnels et équipements

<b>Personnels permanents :</b>	<p>Depuis 2014, l'équipe de gestion n'est composée que d'un agent (1 ETP) de la DAM à temps plein sur l'animation du comité de gestion, la coordination et l'avancée des travaux de rédaction du plan de gestion.</p> <p>En décembre 2016, une chargée de communication, subventionnée par le programme BEST, a été recrutée pour appuyer pendant un an le travail de diffusion du plan de gestion et de communication sur les travaux du parc.</p>
<b>Existence de locaux accueillant le personnel de l'organisme de gestion :</b>	Depuis 2014, le secrétariat du comité de gestion est assuré par les Affaires maritimes de la Nouvelle-Calédonie. La Direction des affaires maritimes (DAM), basée à Nouméa, assure donc l'accueil des réunions du comité de gestion et celles des groupes de travail.
<b>Nombre de total de bateaux utilisés pour la surveillance ou pour la recherche sur l'AMP</b>	<p>L'Amborella, seul navire multi-mission de haute mer du gouvernement, assure les missions de recherche et de suivi dans le périmètre du parc.</p> <p>L'Amborella pourra assurer des missions de surveillance du site une fois ses marins assermentés (en réflexion).</p>
<b>Nombre de véhicules de service</b>	Accès aux véhicules de la DAM
<b>Détails supplémentaires :</b>	
<p><u>Surveillance</u> : La DAM ne dispose pas de moyens propre pour la surveillance du parc. La surveillance et le contrôle des pêches dans le parc naturel restent donc de la compétence des forces armées de Nouvelle-Calédonie (Fanc) qui disposent de deux patrouilleurs et d'une frégate de surveillance, ainsi que de deux avions Guardian. La Dam doit donc veiller à construire un partenariat rapproché avec la Fanc pour assurer leur participation dans l'effort de surveillance du parc.</p> <p><u>Travaux de recherche</u> : Des actions de recherche et de suivi sont organisées qui participent indirectement à la gestion du site. Notamment, la DAM va mettre l'Amborella au service de certains projets de recherche pour améliorer sa connaissance du milieu : cet échange en nature constitue le seul moyen pour la DAM d'assurer aujourd'hui le suivi du parc</p>	

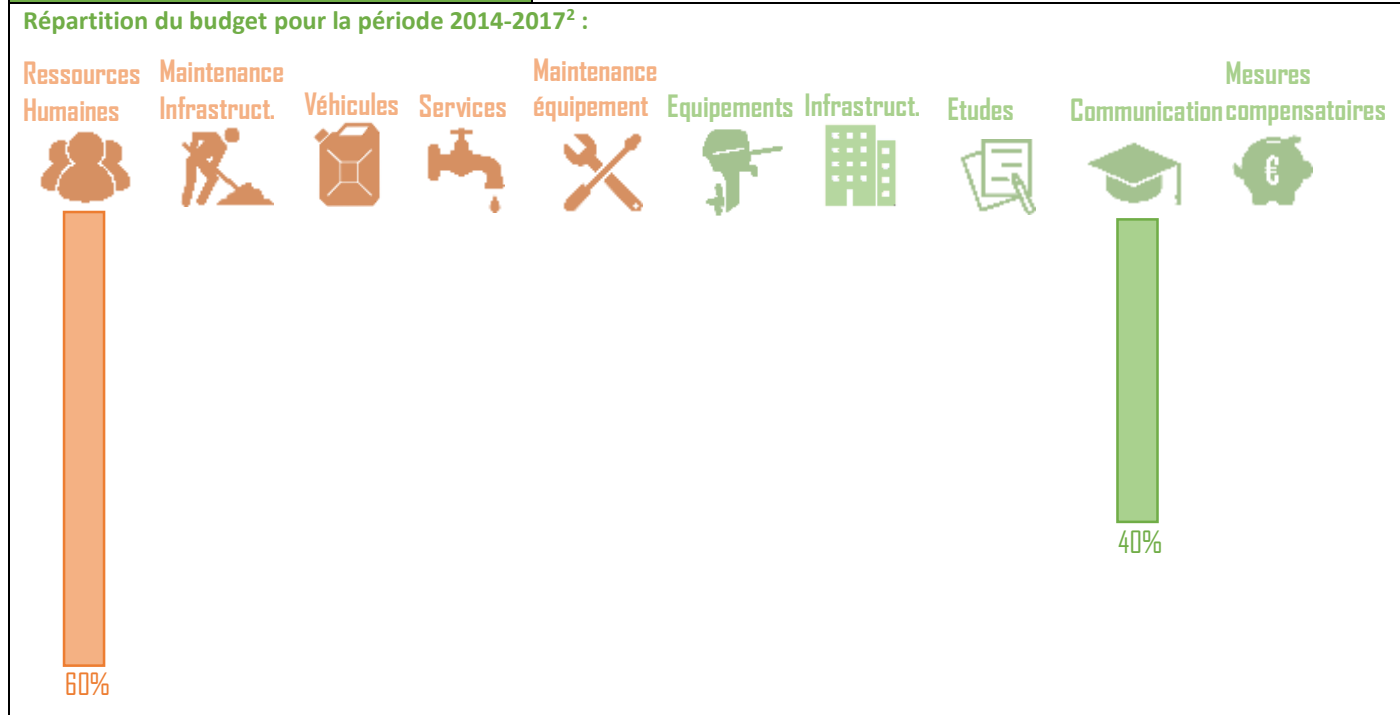
<sup>1</sup> Au total, 245 personnes ont participé aux réunions de consultation et 250 questionnaires ont été complétés

## Financement

<b>Sources de financement :</b>	<p>100% par le Gouvernement de Nouvelle-Calédonie + subvention de l'Etat pour la conception du site internet (1,1 millions de F CFP perçu en 2016) + subvention de l'Europe (programme BEST) pour l'organisation de la consultation du public du 2 au 28 février 2017 et la sensibilisation du public au projet de gestion (99 000 dollars US (environ 11 millions CFP), qui comprennent le salaire de la chargée de communication pendant 1 an + tous les outils de communication)</p>
---------------------------------	---

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Salaires :</b>	-	-	1 ETP	1 ETP	1 ETP	1 ETP
<b>Budget de fonctionnement annuel (hors ETP):</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Budget d'investissement annuel :</b>	-	-	-	-	1 100 000 F CFP	11 000 000 F CFP
<i>Budget DAM pour la gestion et la conservation des ressources marines des îles éloignées (hors salariés)</i>	1 300 000 FCFP (à titre indicatif)	2 665 500 FCFP (à titre indicatif)	N/A	N/A	N/A	N/A
<i>Budget DAM pour la gestion des zones inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO (Entrecasteaux)(hors salariés)</i>	5 780 000 FCFP (à titre indicatif)	7 247 000 FCFP (à titre indicatif)	N/A	N/A	N/A	N/A

**Existence d'un plan d'affaires :** Non



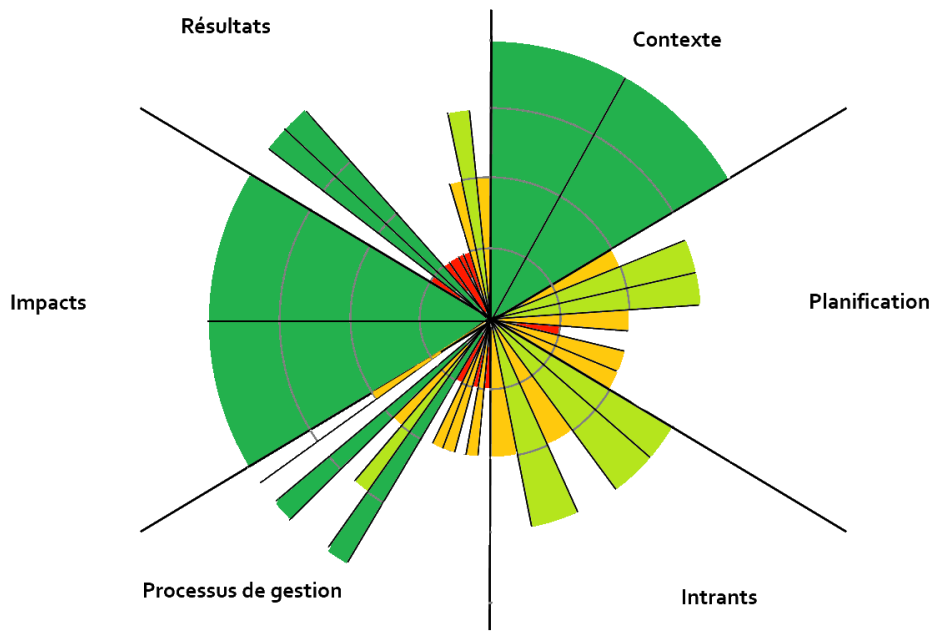
## Besoins en financement<sup>3</sup>

<b>Besoins humains :</b>	2 ETP pour la préparation du plan de gestion (les 3 premières années de création du Parc)
<b>Besoins en investissements :</b>	<p>+ conception du site internet + organisation de la consultation du public + communication sur les activités du parc + acquisition d'outils pour la surveillance satellite du parc</p>

<sup>2</sup> La valeur d'un ETP en Nouvelle-Calédonie est fixée à 335 000 F CFP, salaire net mensuel médian du secteur public

<sup>3</sup> Selon les gestionnaires du sanctuaire interrogés dans le cadre de l'étude

# Evaluation de l'efficacité de la gestion



Contexte	Intrants	Processus de gestion	Impacts
<span style="color: green;">■</span> Situation juridique	<span style="color: green;">■</span> Outils de contrôle des activités et de l'accès aux ressources marines	<span style="color: red;">■</span> Gestion « active » de l'AMP	<span style="color: green;">■</span> Bénéfices pour les communautés locales
<span style="color: green;">■</span> Gouvernance	<span style="color: green;">■</span> Disponibilité des informations sur les habitats et les espèces	<span style="color: orange;">■</span> Financement de la gestion	<span style="color: green;">■</span> Respect de la réglementation par les usagers
Planification	<span style="color: orange;">■</span> Taille de l'équipe de gestion	<span style="color: red;">■</span> Programme de sensibilisation et d'éducation à l'environnement	Résultats
<span style="color: orange;">■</span> Objectifs de gestion prioritaires établis	<span style="color: green;">■</span> Formation de l'équipe de gestion	<span style="color: orange;">■</span> Engagements et supports des politiques	<span style="color: red;">■</span> Retombées économiques pour les populations locales
<span style="color: green;">■</span> Pertinence pour traiter des menaces locales (taille et localisation)	<span style="color: orange;">■</span> Equipements de l'équipe de gestion	<span style="color: orange;">■</span> Mise en œuvre de mesures de résilience (changement climatique)	<span style="color: green;">■</span> Contribution à la mise en place d'une stratégie nationale de développement économique
<span style="color: green;">■</span> Pertinence pour protéger la diversité biologique et géologique (taille et localisation)		<span style="color: red;">■</span> Mise en œuvre de mesures de mitigation (changement climatique)	<span style="color: green;">■</span> Contribution à la mise en place d'une stratégie d'aménagement en mer
<span style="color: orange;">■</span> Définition et mise en œuvre d'un plan de gestion		<span style="color: green;">■</span> Implication des communautés locales dans la gouvernance	<span style="color: red;">■</span> Atteinte des objectifs de gestion
<span style="color: red;">■</span> Définition et mise en œuvre d'un plan d'action standard		<span style="color: green;">■</span> Implication des parties prenantes dans la gestion	<span style="color: red;">■</span> Réduction des pressions
<span style="color: orange;">■</span> Régulation des usages et des activités		<span style="color: orange;">■</span> Accès de l'AMP aux populations locales	<span style="color: red;">■</span> Amélioration de l'état du milieu
<span style="color: orange;">■</span> Reconnaissance de l'AMP dans les politiques maritimes		<span style="color: green;">■</span> Coopération avec d'autres AMP	<span style="color: red;">■</span> Amélioration du bien être des communautés locales
		<span style="color: white;">■</span> Suivi et évaluation de la gestion	<span style="color: orange;">■</span> Amélioration de la conscience environnementale des populations
		<span style="color: orange;">■</span> Coopération avec les acteurs économiques	<span style="color: green;">■</span> Satisfaction des parties prenantes dans le processus de gestion
			<span style="color: orange;">■</span> Prise en compte des valeurs sociales et culturelles

## Atouts

Mise en place d'un dialogue avec la Fanc, seule autorité disposant de moyens de surveillance de la haute-mer, pour **assurer la coopération des forces armées** et leur contribution future à certaines actions de gestion de la Dam (surveillance, contrôle, etc.). La première étape de dialogue a consisté pour le gouvernement à clairement exposer ses besoins vis-à-vis de la Fanc. Egalement, la DAM veille à tenir informer la Fanc des réflexions autour de la stratégie du parc et surtout produit des supports de sensibilisation pour les forces armées (p. ex. protocole de descente à terre)

Organisation d'une **consultation publique** (non obligatoire) pour impliquer le grand public dans la consolidation du plan de gestion: du 2 au 28 février 2017, quinze rencontres publiques ont été organisées et un questionnaire de consultation a été déposé sur internet

Organisation de "journées de cohésion" (p. ex. sortie en mer sur un bateau de pêche) avec le CG pour instaurer une relation de confiance entre ses membres et faciliter le dialogue entre acteurs: les 3 premières années de gestion, l'effort a été mis sur la concertation essentielle à la réussite du projet

Le PN a été un véritable projet de service pour la DAM. Tous les services se sentent ainsi fortement impliqués dans sa gestion

## Faiblesses

La DAM ne dispose d'aucun moyen pour assurer la surveillance du site

Au cours de la consultation du public, certaines personnes ont regretté de ne pas avoir pris connaissance de l'existence du PN plus tôt. La DAM aurait en effet pu davantage communiquer sur l'état d'avancement du projet bien qu'il aurait pu, au contraire, être contre-productif de parler des activités de Parc sachant que les trois premières années étaient destinées à la rédaction du PG: pour le grand public le projet aurait ainsi pu alors apparaître comme stagnant

## Analyse AFOM

### Opportunités

**Au moment de la création du parc**, les élections présidentielles de 2014 ont permis à la DAM de bénéficier d'un fort portage politique

Des réflexions sont en cours pour assermenter les marins de l'Amborella, seul navire multi-missions de haute mer du gouvernement de Nouvelle-Calédonie, afin qu'ils puissent participer à la surveillance du parc

La consultation publique de février 2017 a été financée par le programme européen BEST

Des réflexions sont en cours sur les **nouvelles technologies comme réponse aux enjeux de surveillance à grande échelle**. Les décideurs devront au préalable accepter d'investir dans la haute technologie (p. ex. suivi satellitaire)

Les autres directions du gouvernement (DIMENC, DTSI, etc.) s'impliquent, au besoin, fortement dans la gestion du PN notamment grâce à l'existence de points focaux dans chacun de ces services: ces points focaux constituent des points d'entrée pour la coopération interservices

Le contexte simple de mise en oeuvre du PN et le peu d'enjeux constatés dans la zone (population trop éloignée, pêche peu intensive) ont facilité l'émergence et l'avancée du projet de gestion

**L'Agence des Aires Marines Protégées a été fortement impliquée** dans le processus de création du parc (rédaction de l'ASR, mise en place d'un GT pour appuyer le processus de création du parc, contribution aux GT pour la rédaction du PG)

### Menaces

La DAM fait actuellement face à de **fortes restrictions budgétaires** au sein du gouvernement et de ses services administratifs

Sur la thématique des ressources minérales, l'absence d'objectif clair au niveau politique a freiné les discussions du CG sur cette question: il est essentiel que les politiques affichent clairement leurs stratégies afin que le PG n'avance pas des objectifs qui pourraient plus tard être remis en question

Depuis la création officielle du parc, la DAM manque d'un appui politique fort qui pourrait faciliter ses demandes d'accès à certaines ressources et moyens pour la gestion du parc

**Le délai de 3 ans accordé pour la préparation du plan de gestion, à compter de l'adoption de l'arrêt de création, n'est suffisant ni pour la mise en place d'un dialogue efficace entre les parties prenantes ni pour laisser le temps à l'ensemble des acteurs (qui souhaiteraient être impliqués) de prendre connaissance du projet ni pour communiquer efficacement sur le projet auprès du grand public (avant la consultation). La DAM aurait souhaité avoir plus de temps pour expliquer la vision du parc et les étapes de gestion aux acteurs et surtout leur laisser le temps de mieux intégrer le projet**

## Sigles et abréviations

AFB	Agence Française pour la Biodiversité
AFOM	Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces
AMP	Aire Marine Protégée
BEST	Régime volontaire pour la biodiversité et les services écosystémiques dans les régions ultrapériphériques et les pays et territoires d'outre-mer européens
DAM	Direction des Affaires Maritimes
DIMENC	Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie de la Nouvelle-Calédonie
DTSI	Direction des Technologies et des services de l'Information
ETP	Equivalent Temps Plein
Fanc	Forces armées de Nouvelle-Calédonie
GT	Groupes de Travail
PG	Plan de Gestion
PN	Parc Naturel
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
ZEE	Zone Economique Exclusive

## Remerciements

- Aurélie Fourdrain, coordinatrice, Parc Naturel de la Mer de Corail, DAM